

Réf : ML/2004/0182

15 octobre 2004

BODY ONE

Résultat de l'Offre à Prix Ferme sur le marché libre
annoncée par les notes ML/2004/169, ML/2004/170 et
ML/2004/171 des 4 et 5 octobre 2004.

1 - RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME

Après centralisation des états récapitulatifs des ordres d'achat reçus des membres du marché, EURONEXT PARIS SA fait connaître qu'au total elle a enregistré des ordres d'achat portant sur 186 423 actions BODY ONE.

Conformément aux indications données dans la note ML/2004/170 du 4 octobre 2004, EURONEXT PARIS SA a coté un cours de 3 € et a procédé à la répartition des 100 000 actions BODY ONE offertes dans le cadre de l'offre à prix ferme en appliquant un taux de service de 53,64%.

N.B: Il est rappelé que dans le cas où l'application du pourcentage de réponse des ordres n'aboutirait pas à un nombre entier de titres, ce nombre serait arrondi au nombre entier immédiatement inférieur.

2 - RESULTAT DU PLACEMENT

Il est précisé que dans le cadre du placement, pour 400 000 actions offertes, la demande globale s'est établie à 674 426 actions.

3 - REGLEMENT/LIVRAISON DE L'OPERATION

Les opérations de règlement-livraison des négociations du 15 octobre 2004 seront effectuées au moyen du service livraison par accord bilatéral RELIT+(SLAB RELIT), d'une part entre ING Belgique (affilié 577) (représentant EFI Securities) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres le 20 octobre 2004. L'ensemble des instructions SLAB devra être introduit dans le système au plus tard le 19 octobre 2004. L'instruction aura comme date de négociation le 15 octobre 2004.

4 - DEBUT DES NEGOCIATIONS LE 21 OCTOBRE 2004

Le 21 octobre 2004, le cours de référence sera le prix de l'OPF, soit 3 €.

Le seuil de cotation est fixé à 20 % du cours de référence.

Dans l'hypothèse d'un déséquilibre du marché ne permettant pas de coter dans le seuil de 20 % de variation, EURONEXT PARIS SA informera les intervenants de marché du nouvel horaire de cotation et procédera à une nouvelle tentative de cotation en prenant comme cours de référence le niveau de la réservation auquel il sera appliqué une variation maximale supplémentaire de 10 %.

Dès lors qu'aucun cours n'aura pu être coté sur la valeur, les dispositions particulières ci-dessus mentionnées resteront applicables dès le jour de bourse suivant.

5 - CAPITAL SOCIAL

A l'issue des opérations, le capital social de la Société BONY ONE est de 944 000 € divisé en 3 776 000 actions de 0,25 € de nominal.

Code ISIN : FR0010106039

Mnémonique : MLONE